

Marrakech, le 12 septembre 2022

Avis aux nouveaux inscrits en première année
de médecine générale et pharmacie

Objet : Assurance Maladie Obligatoire

Afin que les nouveaux inscrits en première année puissent bénéficier des prestations de l'Assurance Maladie Obligatoire, la Faculté a décidé de mettre à leur disposition les formulaires d'inscription en ligne sur le Site web :

<https://sites.google.com/view/fmpmamo>

Il est à signaler que deux formulaires sont conçus à cet effet :

- Nouveaux inscrits en première année de Médecine Générale
- Nouveaux inscrits en première année de Pharmacie

Les formulaires sont également accessibles via la rubrique AMO du site web de la FMPM.

UNIVERSITÉ CADI AYYAD
Faculté
de Médecine
et de
Pharmacie
Marrakech
Pour le Doyen et par Ordre
Vice Doyen
Aux Affaires Pédagogiques
Pr. EL FEZZAZI Redouane